

Le Rwanda s'en prend à la procureure du TPI

Francesco Fontemaggi

Libération, 23 novembre 2002

Carla Del Ponte a-t-elle « *dîné* » avec des génocidaires rwandais ? C'est l'accusation portée par le gouvernement de Kigali contre la procureure générale du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), aggravant encore un peu plus la crise larvée entre Kigali et la cour d'Arusha. Carla Del Ponte a rencontré, le 18 novembre à La Haye, des représentants de l'opposition rwandaise en exil, qui lui ont notamment demandé de poursuivre des membres du Front patriotique rwandais (FPR), aujourd'hui au pouvoir à Kigali. Le groupe politico-militaire FDLR-ALIR, impliqué d'après le Rwanda dans le génocide, aurait assisté à cette réunion. Pour Kigali, Del Ponte a « *perdu l'autorité morale* » nécessaire. Depuis longtemps, les autorités rwandaises reprochent au TPIR ses dysfonctionnements et le mauvais traitement qui serait réservé aux témoins, pour la plupart des rescapés du génocide de 500 000 à 1 million de Tutsis et d'Hutus modérés, perpétré en 1994 par les extrémistes hutus au pouvoir à l'époque. Kigali ne veut pas entendre parler d'éventuelles inculpations de membres du FPR pour des crimes de guerre commis lors du conflit qui a mis fin au génocide.